



DROITS AU SUD SOCIAL

CRISE DES VOCATIONS

En ce début d'année, la direction souhaite affirmer sa volonté de mettre en œuvre un dialogue social respectueux et transparent.

Ça tombe bien, nous aussi.

Donc maintenant quand on nous dit non, circulez, y'a rien à voir, on sait que ce n'est pas la volonté qui manque mais la **VOCATION**.

La filière RH, comme les profs ou les médecins est en crise.

Les questions des élus **CGT** sur l'état du suivi des collègues par la médecine du travail, l'encaissement vendeur, le détail des heures supplémentaires et complémentaires réalisées, entre autres, sont des sujets sur lesquels la direction « n'a pas **vocation** à communiquer » avec les élus.

Les juges sauront peut-être rappeler à la boîte que dans le domaine des réponses à apporter aux instances de représentation du personnel, le code du travail définit les règles et on a eu beau chercher, on n'a pas trouvé d'articles sur la **vocation** à répondre ou non.

Des jurisprudences sur le délit d'entrave, on en a trouvé plein par contre.

17 janvier 2025

MINI PIRL

La direction tente souvent d'éduquer au mieux les élus des instances et se montre parfois sévère avec les élus **CGT**.

Il en est allé ainsi de la punition infligée à la région SUD qui, en fin d'année s'est vue privée de la possibilité de commander de mini échelles sécurisées pour ses magasins, contrairement aux magasins des 3 autres régions.

Il est vrai que l'enfant **CGT** du SUD avait su se montrer un peu insolent en réclamant avant tout le monde des conditions de travail garantissant la sécurité des collègues lors du travail en hauteur. Les juges lui ont donné raison.

Mais la pilule n'étant toujours pas passée coté direction, cette dernière a puni toute la région rebelle.

Une fois la bouderie passée et devant les demandes d'arguments pour justifier ces refus de commandes, on redevient raisonnable et on autorise les commandes comme chez les autres.

Quels enfantillages !

ALTERNANCE EN CROISSANCE

Plusieurs magasins de la région SUD intègrent plus de 12% d'alternants dans leur effectif total. Sur les 3 dernières années, le nombre d'alternants travaillant à nos côtés a presque doublé et cette courbe ascendante est à mettre en parallèle avec la courbe dégingolante des effectifs pérennes. **Va-t-on encore longtemps prétendre que nous prenons très à cœur notre mission de formation de cette population ?** Que c'est donnant/donnant et que nous remplissons notre part du contrat à leur égard ?

Pouvons-nous être transparents, pour de vrai et admettre que les subventions prennent en charge la majorité du salaire des alternants, que sans cette manne, la motivation à les accueillir serait bien moins forte ? Que leur nombre parmi nous, ne permet une formation correcte que par la volonté personnelle et extra professionnelle de leur tuteur ?

Que dès leur arrivée, ils sont formés certes à la sécurité en premier lieu mais que tout ce qui suit n'a trait qu'à la vente de services ?

Personne n'est dupe et la **CGT** a obligé la direction à entendre ce que respect et transparence signifient vraiment.

RENONCER AUX TICKETS RESTO,

Lorsque le secrétaire du CSER a reçu la question à porter à l'ordre du jour de l'instance de **la possibilité ou non de renoncer aux titres restaurant pour un salarié, les élus CGT se sont étonnés.**

Mais en prenant plus d'informations, nous nous sommes rendus compte que cela émanait de la peur de ne plus pouvoir faire ses courses par ce biais.

Nous y voyons un signe de précarité extrême. Quand on est prêt à renoncer aux 60% de prise en charge du montant mensuel attribué par l'employeur, c'est qu'on est à 1€ près !

Cela n'a pas semblé émouvoir la direction mais pour nous c'est scandaleux de se dire que nos collègues commencent à envisager de renoncer à un besoin essentiel : manger grâce à leur salaire.

LE RESSENTI

Depuis plusieurs semaines, il existe un vrai problème de températures dans les magasins. Certes, il n'est pas anormal qu'il fasse chaud en été et froid en hiver mais dans certains établissements, les températures enregistrées ne permettent pas de travailler dans de bonnes conditions. Interrogée sur la question, la direction nous dit que tout est sous contrôle d'après l'outil qui permet de gérer la climatisation des magasins à distance... **A croire que le froid polaire qui sévit dans certains magasins est dû à la différence entre la température réelle et la température ressentie...**

LA FORMATION A TOUS PRIX

Très formateur, les salons sont pour les vendeurs l'occasion d'acquérir des connaissances dans leurs domaines de prédilections. **Comme pour toutes formations, les salariés ne doivent avancer que leurs frais de repas.** Cela s'est toujours passé ainsi jusqu'à ce mois de Janvier où les salariés participant au Festival International du Jeu 2025 de Cannes ont du faire une avance de 70€ pour pouvoir y accéder. Totalement hors-la-loi, la Fnac s'est perdue en vaines justifications pour tenter d'expliquer ce manquement. **Nous veillerons à ce que ce genre de choses ne se reproduisent plus.**



facebook.com/cgtnac/



@cgtnac.bsky.social



instagram.com/cgt_fnac



youtube.com/@cgtnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

